

Procédure d'information — Réglementations techniques

(95/C 154/02)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

- Directive 83/189/CEE du Conseil, du 28 mars 1983, prévoyant une procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques.
(JO n° L 109 du 26. 4. 1983, p. 8.)
- Directive 88/182/CEE du Conseil, du 22 mars 1988, modifiant la directive 83/189/CEE.
(JO n° L 81 du 26. 3. 1988, p. 75.)

Notifications de projets nationaux de réglementations techniques reçues par la Commission.

Référence (*)	Titre	Échéance du «Statu quo» de 3 mois (‡)
95-0130-D	PRESCRIPTION D'HOMOLOGATION BAPT 221 ZV MUE 1A-B-C POUR DES ÉQUIPEMENTS TERMINAUX DE VOIES DE TRANSMISSION UNIPOLAIRES À INTERFACES ANALOGIQUES ET PLAGE DE FRÉQUENCES DE 300 Hz À 3 400 Hz (VOIES DE TRANSMISSION PRÉSENTANT DES PROPRIÉTÉS SELON LES RECOMMANDATIONS CCITT M.1040, M.1025 ET M.1020).	24. 7. 1995
95-0131-NL	ARRÊTÉ ROYAL D'APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU 16 OCTOBRE 1993	24. 7. 1995
95-0132-GR	MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL 259-1981 RELATIF AU RÈGLEMENT CONCERNANT L'HÉBERGEMENT DU CAPITAINE ET DE L'ÉQUIPAGE DES NAVIRES MARCHANDS GRECS (A 72)	15. 9. 1995
95-0133-NL	SPÉCIFICATION DE CONFORMITÉ DES APPAREILS DESTINÉS À ÊTRE RACCORDÉS AU RÉSEAU NÉERLANDAIS NUMÉRIQUE À INTÉGRATION DE SERVICES EN CE QUI CONCERNE: — T 17 — 07 EURO — RNIS CANAL D PACKET MODE BARER SERVICES (D-PMBS)	24. 7. 1995
95-0134-B	ARRÊTÉ ROYAL RELATIF AUX PRÉMÉLANGES ET ALIMENTS MÉDICAMENTEUX POUR ANIMAUX	27. 7. 1995
95-0135-UK	PROJET DE DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE 1995 RELATIVES AUX BICYCLETTES (SÉCURITÉ)	26. 7. 1995
95-0136-UK	PROJET DE DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE 1995 RELATIVES AUX BICYCLETTES (CONSTRUCTION ET UTILISATION) (MODIFICATION)	26. 7. 1995
95-0137-D	PROPOSITION DE DÉCRET D'INTRODUCTION — VERSION MARS 1995 — CONCERNANT DIN 11 622-1 À 4 — SILOS À ENSILAGE ET RÉSERVOIRS À LISIER — ÉDITION JUILLET 1994	28. 7. 1995
95-0138-NL	RÈGLEMENT DE MODIFICATION V RELATIF AU RÈGLEMENT VISANT À INTRODUIRE DES NORMES COMMERCIALES APPLICABLES À LA VOLAILLE DE BOUCHERIE BPI	26. 7. 1995
95-0139-NL	RÈGLEMENT DE MODIFICATION IV RELATIF AU RÈGLEMENT VISANT À INTRODUIRE DES NORMES COMMERCIALES APPLICABLES À LA VOLAILLE DE BOUCHERIE	26. 7. 1995

(*) Année, numéro d'enregistrement, État membre auteur.

(‡) Échéance pour commentaires de la Commission et des États membres.

(†) La procédure d'information habituelle n'est pas d'application pour les notifications «Pharmacopée».

(‡) Pas d'échéance due à l'acceptation de la motivation de l'urgence de la Commission.

La Commission rappelle sa communication du 1^{er} octobre 1986 (JO n° C 245 du 1. 10. 1986, p. 4) aux termes de laquelle elle considère que, si un État membre adopte une règle technique tombant sous le coup des dispositions de la directive 83/189/CEE sans communiquer le projet à la Commission et sans respecter l'obligation de *statu quo*, la règle ainsi adoptée ne peut pas être rendue exécutoire à l'égard de tiers en vertu du système législatif de l'État membre considéré. La Commission estime donc que les parties en litige ont le droit d'attendre des tribunaux nationaux qu'ils refusent la mise en application de règles techniques nationales qui n'ont pas été communiquées comme l'exige la législation communautaire.

Pour d'éventuelles informations sur ces notifications, s'adresser aux services nationaux dont la liste a été publiée au *Journal officiel des Communautés européennes* n° C 67 du 17 mars 1989.

Récapitulatif des appels à la concurrence, publiés dans le *Supplément au Journal officiel des Communautés européennes*, financés par la Communauté européenne dans le cadre du Fonds européen de développement (FED) ou du budget communautaire

(Semaine du 13 au 17 juin 1995)

(95/C 154/03)

Numéro de l'appel d'offres	Numéro et date du Journal officiel Supplément «S»	Pays	Objet	Date limite remise soumission
4001	S 112 du 15. 6. 1995	Trinité et Tobago	TT-Port of Spain: Réhabilitation routière	14. 9. 1995
3924	S 113 du 16. 6. 1995	Honduras	HN-Tegucigalpa: Équipements pour la construction de routes et véhicules	12. 9. 1995